



for a living planet®



**PROJET « *Renforcement de la Résilience au Changement
Climatique des Communautés Locales de Luki et Mai-Ndombe
en RDC* »**

**CARTOGRAPHIE DES SITES ECOTOURISTIQUES DE LA RESERVE DE
BIOSPHERE DE LUKI**

RAPPORT DE MISSION



Par :

N'LANDU PANZU Lidjo, Consultant

et

Donesfort MASUKI MATUBA, Consultant

Décembre 2019



Table des matières

INTRODUCTION	4
I. Le peuplement du Mayombe et historique de la réserve de biosphère de Luki	5
II. Profil historique des communautés	7
II.1. Village Tsuma Kituti	7
II.1.1. Enclave de Tsumba Kituti	7
II.1.2. Les potentiels l'Enclave de Tsumba Kituti	8
II.1.3. Village KINYIDIDI (Clan Manianga)	8
II.1.4. Quelques faits saillants	9
II.1.5. Points potentiellement touristiques de Tsumba Kituti	9
II.2. Village Kai-Kwa-Lunga (Madiadia)	10
II.3. Groupement Tsandanda	10
II.3.1. Village KINZAU TSANDANDA	10
II.3.2. Faits marquants	11
II.3.3. Sites potentiellement écotouristiques du village Kinzau Tsandanda	11
II.4. Enclave de kimbuya	11
II.4.1. Faits marquants	11
II.4.2. Points potentiels pour l'écotourisme	12
II.5. Village MAKIOBO NZAZI (KIOBO)	13
II.5.1. La mise en place du village Kiobo	13
II.5.2. Points touristiques du village Kiobo	14
II.6. Enclave de Nsukuti (Kisavu) (Clan Mbenza)	14
II.6.1. Profil historique du village	14
II.6.2. Les potentiels éléments dont dispose l'enclave de Nsukuti-Kisavu	15
II.7. Village Kizulu	15
II.7.1. Profil historique village kizulu	15
II.7.2. Point potentiellement touristique	16
III. STRATEGIES POUR LA REUSSITE DE L'ECOTOURISME DANS LA RBL	18
III.1. Objectifs de la stratégie	18
III.2. Stratégies	18
III.3. Différentes composantes des stratégies	18
III.4. Mobilisation des acteurs	19
III.5. Restauration du patrimoine	19
III.6. Valorisation du patrimoine naturel	20

III.7. Animation touristique.....	20
III.8. Valorisation du patrimoine culturel des communautés vivant dans la RBL et ses environs	21
III.9. Formation	21
III.1. Promotion écotouristique	21
CONCLUSION ET SUGGESTIONS	21
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22
FICHE TOURISTIQUE RESERVE DE BIOSPHERE DE LUKI	24
ITINERAIRES ET DISTANCE A PARTIR DE LA STATION DE LUKI	25
COORDONNEES GEOGRAPHIQUES DES DIFFERENTS SITES TOURISTIQUES DANS RBL ET SES ENVIRONS	26

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue d'une démonstration sylvo-cacaoyer dans la RBL.....	5
Figure 2 : Vue de la chute de MBUNGI	9
Figure 3 : Vue d'un chimpanzé à l'enclave de Kimbuya	12
Figure 4 : Vue de dessus de la RBL.....	12
Figure 5 : Vue de la roche de NDIONDIO (zone centrale A).....	13
Figure 6 : Vue du Sépulcre	Figure 7 : Vue du Baobab mystérieux de Kisavu.....
Figure 8 : Roche de KINZAMBI (Bloc UB 6, zone de transition).....	16
Figure 9 : Vue des statuettes utilisées pour l'intronisation des chefs	17
Figure 10 : Roche de Tsokudila (Bloc UB 6, zone de transition)	17
Figure 11 : Carte des sites touristiques prospectés.....	27
Figure 12 : Vue de l'arbre le plus gros de l'Afrique âgé de plus 400 ans	28
Figure 13 : Vue de la grotte de Masevo, zone centrale B de la RBL	29
Figure 14 : Etang piscicole au bloc 10 de la RBL	29
Figure 15 : Vue de la pépinière des plantes mellifères locales à Minkuku (bloc 10 de la RBL)....	30
Figure 16 : Jardin botanique des plantes mellifères	30
Figure 17 : Confluence rivières Luki-Ntozi.....	31
Figure 18 : RNA au camp de travailleurs de l'INERA-Luki	31
Figure 19 : Rapide de la rivière Luki.....	31
Figure 20 : KIZA KIAMBUNGI, zone centrale A de la RBL.....	32
Figure 21 : Peuplement d'Entandrophragma angolensis (Site d'expérimentation MAB).....	32

INTRODUCTION

La Réserve de Luki, située dans la province du Kongo-Central en République Démocratique du Congo est la relique de la forêt du Mayumbe. Cette Réserve est caractérisée par la richesse de sa biodiversité et constitue un site de référence qui répond à des besoins de démonstration, et sur lequel se déploie depuis plusieurs années une expérimentation des solutions alternatives tendant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Luki est en effet un laboratoire accessible pour tester les actions de préservation et de restauration des forêts, susceptibles d'intéresser tout le bassin et la forêt du fleuve Congo. Cette relique unique en son genre, lieu d'expériences sylvicoles non moins particulières et facilement accessible, présente un potentiel scientifique et touristique intéressant en plus de constituer une source primordiale de biens pour l'ensemble de sa population rurale riveraine.

Erigée comme une aire protégée par l'Ordonnance-Royal n°05 Agri du 12 janvier 1937, ce domaine forestier comptait plusieurs zones expérimentales, à savoir une zone centrale dont, huit (8) blocs sylvicoles et quatorze (14) blocs agrosylvicoles.

Par ailleurs, la population locale a été regroupée en quatre enclaves villageoises. A ces jours in situ, les populations humaines établies, et pour lesquelles des emprises pour l'exercice des activités de subsistance ainsi que leur nature étaient définies par les gestionnaires.

Par Ordonnance n°77-22 du 23 février 1977, la gestion de celle-ci, dans le cadre du Programme MAB, "Man and biosphere" (l'homme est la biosphère) de l'UNESCO fut confiée au Ministère de l'Environnement et Conservation de la Nature et Tourisme. En fonction de ses objectifs, le MAB/Congo a procédé à une autre zonation. Sa structure comporte une aire centrale, une zone tampon et une aire de transition à l'instar de toutes les réserves de biosphère du monde.

L'aire centrale de 8.858 hectares avait été définie ; celle-ci représentative de l'écosystème forestier du Mayumbe ainsi que sa diversité floristique et faunique. Elle abrite les variétés les plus extraordinaires de milieux biologiques de la forêt du Mayumbe/RD Congo ; depuis le bassin de la Ntozi jusqu'à la source de Bikolo-kolo, à plus de 350 m d'altitude en passant par la vallée de la Mbodi la plus giboyeuse de la Réserve, la rive droite de la Luki où il y a la grande diversité d'espèces d'oiseaux (423 espèces sur 1.086 que compte la RDC), les roches de NZAU-NGUBU et celle de NDIONDIO et leurs remarquables populations de Chimpanzés, ses fantastiques concentrations de Calaos forestiers (5 espèces de calaos à cuisses blanches) et plusieurs espèces floristiques endémiques.

La zone tampon, qui occupe 6.430 hectares de forêt naturelle qui ont été remaniés dès 1948 par des interventions sylvicoles, elle protège certains milieux naturels très spéciaux et une

faune d'ongulés de forêt, d'ordre d'artiodactyles, devenus très rares partout ailleurs au Mayumbe, comme les céphalophes et les potamochères.

La zone de transition d'environ 18.523 hectares le long de la limite externe de la RBL où la pratique agrosylvicoles de l'uniformisation par le bas a été considérée comme une innovation à la fois technique et sociale dans le milieu. En effet, constituée à une espèce de métayage, elle a permis de sauver et de reconstituer la forêt dans la Réserve, mais aussi d'améliorer et de consolider la coexistence avec les populations locales. Elle constitue la forêt artificielle de Limba (*Terminalia superba*) et une dernière réserve de l'antilope (*Tragelaphus scriptus*) et parfois les buffles qui s'y immigrent.



Figure 1 Vue d'une démonstration sylvo-cacaoyer dans la RBL

Source : D. Masuki, décembre 2019

I. Le peuplement du Mayombe et historique de la réserve de biosphère de Luki

Selon les récits des premiers voyageurs, la forêt du Mayumbe dont fait partie la réserve de biosphère de Luki, était une contrée déserte et sans village.

Pour certains auteurs cette importante forêt était occupée peu à peu par les peuplades venues du nord-ouest du continent africain par la vallée de la Bénoué (TSHIMANGA-TSHIBANGU 1972) au moment de l'assèchement du SAHARA qui, au début du néolithique, n'était pas encore devenu un désert. Pour d'autres, elle fut occupée par les peuplades venues du Kasaï ou plutôt du Kwilu. C'est un peu contradictoire parce que les migrations ne se réalisent pas en ligne droite (Donis, 1948a).

Ajoutons que la population qui a habité cette partie de la forêt au moment de la création de la Réserve n'a pas toujours été constante. Les très vieux indigènes ont été unanimes à affirmer que nos régions étaient anciennement très peuplées. La population s'est fortement réduite par le trafic des esclaves. En fait pour les sept villages de l'ouest, il ne subsistait que Sept individus descendant réellement des anciens autochtones. Il s'agit de : TSHIKU MAVUNGU de Kinzau-Tsandanda, NLUMBA LUSALA de Kiela-Nlumba, BALENDA MATUNDU de Kinsadi-Matuvi (MANGALA), MAKIOBO NZAZI de Makiobo-Nzazi, NZITA MATUNDU de Kiela Yalala et MBUYA de Kimbuya (Nzita Nsundi ; comm. Pers.)

Ces différents habitants ont trouvé leurs origines dans les groupements de quelques quarante-cinq communautés qui vivaient dans les villages de la Luki composés de quatre clans, à savoir ; les Mpudi, les Makaba, les Manianga et les Mboma. La Pax Belgica a amené ensuite une invasion des peuplades de l'Est et du Nord (Mbenza et Ngimbi) dont leurs noms figurent dans le P.V. de remise des droits aux indigènes. Les deux derniers clans ont été moins décimés par l'esclavagisme. Ces envahisseurs se sont installés dans les fonds des vallées d'où la maladie du sommeil n'a pas tardé à les exterminer (Donis, 1948a).

A l'intervention du Service médical, les villages se sont établis ensuite au sommet des plus hautes collines, pour éviter l'infection de la maladie du sommeil, mais la fraîcheur des nuits et la nature des constructions (cases en rachis du palmier) ont favorisé la tuberculose, une épidémie qui a causé de grands ravages parmi la population.

Ces différentes peuplades ont gardé à l'instar d'autres africains une existence particulièrement mobile. Cette mobilité des villages et des hameaux familiaux définis par certains auteurs comme étant un nomadisme de petite envergure répond normalement à une étroite intrication des motifs pratiques et des incitations d'ordre naturel.

Bien que mobiles, elles gardaient, partout où elles passaient, un certain nombre de droits d'usagers, droits qualifiés d'apport important pour la subsistance des familles, essentiel dans le système ancien où les productions sont maigres et aléatoires, le niveau de vie habituel sommaire et menacé.

L'affermissement et l'établissement de ces droits qui, à voir de plus près, constituent un élément essentiel d'équilibre écologique : homme-troupeaux-production végétales, ont été facilités par une forme de conception de la vie.

En effet, ces peuplades sont attachées à ces droits qu'elles considèrent comme faisant partie d'un patrimoine sans lequel elles perdraient leur identité, voire même leur raison d'être dans cette région.

A l'arrivée de l'homme blanc pour la domanialisation de certaines forêts du Mayumbe, seuls les citoyens ayant gardé leurs droits d'usager ont pu bénéficier un forfait qu'on a nommé « droit de cession de terre » bien qu'ils n'aient pas signé un acte de cession de leurs terres.

Quelques années après l'entrée en vigueur de ces accords verbaux, les différents concédants appelés pour les moments les ex-ayant droits, ont déclenché des conflits fonciers. Ils soutiennent qu'ils possèdent de toute ancienneté et ceci malgré ces accords, un droit à l'usage de leur terre et affirment que les restrictions imposées par l'homme blanc sont injustes, spoliatrices et la cause de leur misère

Ces tensions qui, depuis un certain temps, ont maintenu un état d'incompréhension, d'hostilité entre les deux parties risquent de s'éterniser car les différents gestionnaires, et plus particulièrement l'Etat, considèrent ces réclamations non avenues.

L'occupation de la réserve par les descendants de différentes peuplades citées ci-dessus a eu pour effet de transformer ce milieu naturel.

Cette transformation réalisée entièrement pendant une période relativement très courte (de 1960 à ce jour) en faveur de l'augmentation de la population risque de compromettre immédiatement l'avenir de ces forêts.

Cette situation désastreuse pourrait cependant évoluer rapidement, en faveur de la conservation si les partisans de cette conservation pouvaient amener les pouvoirs publics à fonder leur action sur une étude préalable des communautés qu'ils administrent de la façon qu'un écologiste étudie une communauté biologique enfin de déterminer qu'elle intervention sera la plus souhaitable et profitable.

Les activités exercées dans la réserve sont presque toutes axées sur la recherche de la sécurité alimentaire et sociale. L'accroissement sans précédent de la population dans la réserve et ses environs a déjà imposé une pression considérable sur les ressources naturelles et à, dans bien des cas entraîné sa dégradation et son épuisement.

II. Profil historique des communautés

II.1. Village Tsuma Kituti

II.1.1. Enclave de Tsumba Kituti

Les occupants de cette enclave habitaient à buku dia Tsumba avant 1935. Au moment où on a ouvert la route principale n° 1, ils ont été contraints de quitter cette partie pour venir habiter à l'actuel village de Tsumba Kituti parce qu'ils devront de temps à temps être recensés et

vaccinés. Dans ce village existent plus de quatre différents clans qui ont rejoint le vrai propriétaire du village. Il s'agit de :

- ✓ Clan Ngimbi représenté par Monsieur KHAZI MPUNGU Edouard, Chef de groupement ;
- ✓ Clan Mpudi Ne Wembo représenté par Philémon MBAMBU MALEKA ;
- ✓ Clan Nnanga Ne Kongo représenté par NGOMA MALAMBU et
- ✓ Clan Makaba représenté par Ne NGO NSUNDI.

Le vrai propriétaire du village était le clan Numbu-a-Nzinga qui a accepté de vivre ensemble avec ses frères d'autres clans. Pendant qu'ils y vivaient, le Chef de groupement leurs rappelaient toujours qu'ils n'étaient pas chez eux et ils devront retourner à Buku dia Tsumba. Le blanc qui le gérât en matière de la santé n'a pas voulu qu'ils partent parce que l'endroit où ils ont vécu avant de venir à Tsumba était un terrain marécageux. L'autorité du village est toujours dominée par le clan Ngimbi. Après l'accession de notre pays à la souveraineté nationale ; il y a eu une invasion de tout-venants, c'est ça la cause de la surpopulation de ce village. A l'époque de nos aïeux, y avait une solidarité indéniable en dépit d'autres clans qui provenaient de Buku dia Tshiowa.

Actuellement, les descendants de Numbu-a-Nzinga commencent à créer des divisions entre les clans et considèrent les autres clans comme des réfugiés.

II.1.2. Les potentiels l'Enclave de Tsumba Kituti

- Un vieux sépulcre qui garde encore son pouvoir ancestral et qui ne peut jamais être profané. Cet endroit est protégé jalousement et aucune activité ne peut y être exercée ;
- Un baobab creux qui servait à maudire les gens en cas d'un malentendu ;
- Source de la N'bidi, lieu sacré où tout le monde trouver un salut en cas d'un malaise.

II.1.3. Village KINYIDIDI (Clan Manianga)

Le Chef de ce village se nomme TSHIAMA VANGU Maurice, Pfumu MAKOLO.

Le village a été créé par TSHIAMA NTETE, Ne NYIDIDI qui était venu de Mbanza Kongo et y vivait seul avec sa famille restreinte. Bien après ils se sont rencontrés avec Ne KHUKA qui était son frère Manianga et virèrent en dichotomie dans le village. Le village commença à s'agrandir petit à petit mais les intempéries, les chiques et la maladie du sommeil causèrent des pertes en vies humaines à près de $\frac{3}{4}$ de la population du village.

Ce village a une longue histoire mais il manque des personnes ressources qui peuvent donner toutes les informations nécessaires pouvant constituer un vrai profil historique du village.

II.1.4. Quelques faits saillants

Peu après l'année de création de la Réserve, il y a eu des malentendus entre l'Etat Colonial et les Autochtones. Cette situation a obligé le Gouverneur d'inviter tous les acteurs de ces conflits à se rendre au territoire pour connaître les tenants et les aboutissants. Il s'est passé un long moment où les pluies ne tombaient plus. Arrivés au territoire, le Gouverneur pris la parole et demandant aux autochtones de céder leurs terres à l'Etat qui en avait besoin. Les autochtones déclarèrent qu'ils n'avaient pas assez des terres à donner à l'Etat dans la mesure où l'accroissement de la population devenait galopant et que bien des familles parmi les autochtones venaient travailler sur ces terres. Pendant les débats les représentants de la population riveraine ont vite compris qu'il y avait la politique de la raison du plus fort et se sentaient déjà lésés. Ils sont assis par terre en croisant leurs jambes et commencèrent à faire des incantations. Subitement, une forte pluie s'est abattue et la séance était levée sans trouver un terrain d'entente.

II.1.5. Points potentiellement touristiques de Tsumba Kituti

- **MBATA LUNGU (buku dia lungu)** un ancien sépulcre des ancêtres qui est un lieu sacré s'est transformé en une petite forêt colonisée par l'espèce lubota (*Milletia versicolor*) avec une strate herbacée composée de fleurs qu'ils n'ont jamais vue ailleurs. Cet endroit est naturellement coloré par cette floraison. En plus, il y'a des fois qu'ils observent une lampe qui s'allume souvent la nuit, toute personne peut la voir s'il a la chance.
- **Chute de Mbungi**, c'est un endroit dans la rivière qui porte ce nom identitaire. A cet endroit, au cas où vous n'êtes pas issu de ce village, vous ne pouvez pas aller pêcher du poisson. Autour de cette partie de la rivière se situent des pierres ayant une forme de chaises et en amont s'étale cette chute (Figure 2).



Figure 2 : Vue de la chute de MBUNGI

Source : D. Masuki (décembre 2019)

- **MBATA MALENGA** surnommé Marie-Jeanne par Monsieur Kestemon, un Colon belge. C'est le plus haut sommet de la forêt Kungulu au triangle de la forêt qui fut un cimetière qu'on ne pouvait pas enterrer toute personne qui n'a pas été investie par le pouvoir ancestral. **A ces jours, il s'observe autour de midi des signes miraculeux.**

II.2. Village Kai-Kwa-Lunga (Madiadia)

créé par MALANDA NLELE en 1923. La terre de ce village appartient au Clan MANIANGA. Comme on le disait en sus, la plupart des clans est venue de Kongo dia Ntotila en traversant la vallée de Nsanda-nzondo. Les Manianga sont venus ensemble avec les Mpudi et les Makaba mais quand ils sont arrivés, chaque clan s'est éclaté parce qu'ils devraient trouver leurs origines dans les quarante-cinq communautés qui vivaient dans le bassin versant de la Luki. Cette frange de Manianga a été accueillie par Ne MBINDA LUWANDA qui fut le premier Chef du groupement qui prend le même nom. Peu à peu, la population a commencé à augmenter et par mesure de prudence, le Chef de groupement MBINDA a cédé une grande portion de terre à Ne LUNGA qui va en fait aussi ériger une chefferie de Manianga de Mongo à Lunga et deviendra plus tard le groupement LUNGA VASA. « Pour éclairer un peu la lanterne, LUNGA = COMPLET ou un TOUT, tandis que VASA c'est DIVISER), cela signifie que cette terre était divisée en plusieurs blocs qui sont devenus des groupements. Tels que : MBINDA LUWANDA, NLAMBA THEYE, LUNGA VASA, etc... Quelques années après, Mongua-a-lunga aussi céda une autre partie de ses terres à KAI SAMUNA. Comme à cette époque il y avait toujours des épidémies, la population a été ravagée par la maladie du sommeil, c'est ainsi qu'ils prendront la décision d'aller habiter à l'actuel VILLAGE KAI-KWA-LUNGA.

Faits marquants :

- La roche de Luandu lua Nzinga conservait des biens de valeur. Elle rendait l'eau très fraîche.
- Les chutes de Kalamu.

II.3. Groupement Tsandanda

II.3.1. Village KINZAU TSANDANDA

Créé par TSHIKU MAVUNGU vers 1887. Ils sont venus de Khami Lelo dans le secteur de LUANGU. En route quand ils venaient, une partie de cette famille était restée à Tsanga Sud vers TSINGA NKAZU, la partie restante est arrivée à Manzau, une forêt où habitaient les éléphants. C'est pourquoi on l'appelait MANZAU qui signifie le vieil éléphant. Ils sont aussi du clan Manianga.

II.3.2. Faits marquants

Le Chef de famille **Manianga ma Tsandanda** était très sévère et ne voulait pas voir d'autres personnes se mêler dans les affaires de sa famille. L'endroit où ils ont érigé leur village était juste à côté de la piste qui liait la ville de Boma et le territoire de Lukula. C'est ainsi que, tous les gens qui vivaient dans la forêt du Mayombe s'approvisionnaient à Boma. Comme ils étaient encore des nouveaux venus, ils n'avaient rien à manger et ils se sont adonnés à la chasse et à la cueillette. Au moment où les gens devaient passer à Boma pour aller faire le troc avec les portugais, le méchant chef les attendait au retour pour leur extorquer tous leurs biens (sel, poisson salé, savon, etc...). Avant de ravir ces biens il les immobilisait d'abord par ses esprits impurs. Toute personne qui essayait de résister était tuée par ce dernier. A sa mort, il a été enterré dans un nouveau cimetière qui a fait de l'histoire.

II.3.3. Sites potentiellement écotouristiques du village Kinzau Tsandanda

- Le cimetière où est enterré le feu chef de famille, on ne pouvait pas passer à ses côtés si vous n'avez pas une jarre de vin de palme que vous allez arroser pendant que vous êtes en train de passer.
- Un rocher miraculeux où se cachait toute personne suspecte au village. C'est-à-dire quand arrivait le moment de payer l'impôt, et comme les gens étaient pauvres, ils ne pouvaient pas réunir la somme leur exigée pour toute personne majeure de payer annuellement. Le jour du recouvrement tous ceux qui n'avaient pas d'argent pour payer l'impôt allaient se cacher dans ce rocher de peur d'être vue.
- Le plateau où vivent le plus grand groupe des chimpanzés de la Réserve. Ils peuvent atteindre un nombre de 30 chimpanzés.

II.4. Enclave de kimbuya

Le village Kimbuya est constitué du clan Manianga. Ce village existait déjà avant les années 1900, il fut créé par Ne MBUYA qui est venu de Tsanga sud. Depuis sa création jusqu'à ce jour, ce village était toujours moins peuplé.

II.4.1. Faits marquants

Ne MBUYA est descendant d'une fille qui était achetée par ses ancêtres. Il fut un jour une maman se rendait à Seke-Banza celle-ci était accompagnée d'une de ses filles qui avait moins de dix ans d'âge. Pendant qu'elles traversaient la grande forêt du bassin de la Ntozi, la fillette était très épuisée et ne savait plus marcher. Arrivées dans un village, elles ont trouvé un vieillard

qui était en train de sécher du tabac et la pauvre dame lui demanda s'il peut accepter de leur donner refuge dans son village. Le vieillard n'a pas émis d'objections, il demanda à cette dame de rester au village pour une courte durée. Le jour où cette dame devrait quitter le village, elle sollicita auprès du vieillard si elle pouvait laisser sa fillette pour qu'elle puisse venir la récupérer au retour, le vieillard n'a pas refusé et il a pris la fillette qui d'ailleurs était déjà habituée au vieillard. Là où elle est partie, la maman est allée faire plus de quinze ans. Au retour, la maman est venue trouver sa fille déjà mariée par le neveu du vieillard et la fille avait déjà un enfant, c'est le fameux Ne MBUYA.

II.4.2. Points potentiels pour l'écotourisme

- La roche de Nzau-ngubu, c'est la deuxième roche de la Réserve après NDIONDIO où abritent les chimpanzés du nord de la réserve ;
- Présence permanente des chimpanzés derrière la roche. (Figure 3.)



Figure 3 : Vue d'un chimpanzé à l'enclave de Kimbuya

Source : WWF, 2014



Figure 4 : Vue de dessus de la RBL

Source : N'landu (2015)



Figure 5 : *Vue de la roche de NDIONDIO (zone centrale A)*

Source : D. N'landu, 2009.

II.5. Village MAKIOBO NZAZI (KIOBO)

II.5.1. La mise en place du village Kiobo

Sont venus de NZANZA KHOVI à Tsinga nkazu qui avait comme chef NKONGO MAKINU.

Pourquoi il a été nommé NKONGO MAKINU ?

Il eut un groupe folklorique qui est allé danser dans le village de NZANZA KHOVI dans une fête. Dans la nuit de cette journée, la maman de ce dernier était partie faire l'amour avec l'un de ces gens qui faisait partie de ce groupe musical qui était composé en majorité par le Bakongo. Quelques semaines plus tard sa maman commença à afficher des symptômes d'une grossesse, ses parents commencèrent à lui demander le responsable de cette grossesse, par-là elle dira que c'était l'un des danseurs qui étaient chez eux. Après la naissance de cet enfant, ses grands-parents ont décidé de lui attribuer le nom de Nkongo Makinu qui signifie un danseur Mukongo parce que son papa inconnu faisait partie de ce groupe de Bakongo.

NKONGO MAKINU fut le PAPA de MAKIOBO NZAZI qui était venu créer le village MAKIOBO NZAZI (KIOBO). Ce Papa n'était pas aimé dans sa famille parce qu'on l'accusait de la sorcellerie. Avant sa mort, il laissa le pouvoir à son fils MABUELA LEZI et non à quelqu'un de sa famille, mais son fils MABUELA LEZI fut un esclave. Alors que chez les Bakongo c'est le matriarcat, donc il ne pouvait pas laisser le pouvoir à son fils. La famille de MAKIOBO NZAZI n'était pas d'accord de l'agissement de ce dernier en laissant le pouvoir à quelqu'un qui n'est pas des leurs. Les conflits ont évolué entre la famille de MAKIOBO NZAZI et Monsieur MABUELA LEZI qui a hérité de la richesse laissée par ce dernier. Cette famille parlait un adage direct à MABUELA LEZI « Les dents d'un chien quand bien même apparaissent propres mais ce dernier mange toujours les matières fécales », ce qui signifie, quel que soit son orgueil, il restera toujours un esclave. Ces propos ont suscité que Monsieur MABUELA LEZI se fâche et qu'il vende la forêt de MAKIOBO NZAZI à L'INEAC à l'époque.

II.5.2. Points touristiques du village Kiobo

- RIVIERE MBUNGI MBUNGI, dans cette rivière à l'époque pour attraper les poissons il fallait d'abord procéder à des incantations.
- BAOBAB DE TSEKE SOMBO, ce baobab à l'époque offusquait le chemin au cas où vous y allez avec un mauvais esprit, au fur et à mesure que vous l'approcher, l'arbre grossi d'avantage et parfois bloque le passage.

II.6. Enclave de Nsukuti (Kisavu) (Clan Mbenza)

II.6.1. Profil historique du village

Le village de Kisavu a pris ce nom parce que le créateur avait le nom de Ne SAVU, mais à ce temps-là le village était encore à la rive droite de la Luki. Le Chef de ce village était Ne NGUAKA NSOKA ; oncle de Ne MAMONA qui fut un grand chasseur. Pendant qu'il chassait il traversa la rivière Luki et venu trouver un nommé Ne BUATU à l'endroit appelé Buku dia kiseke qui souffrait de la lèpre. Quand il se sont vu avec Ne BUATU. Ils commencèrent à s'entretenir. Pendant leur entretien, Ne BUATU déclara qu'il avait besoin de manger la viande de chasse. Pendant qu'il parcourait la forêt, il jetait les grains de maïs. Après quelques jours, Ne MAMONA promettait la viande de chasse à son interlocuteur. Ce dernier est allé à la chasse, tua un singe et rentra au village où il laissa Ne BUATU. Quand Ne BUATU voyait le gibier qu'on lui avait amené par Ne MAMONA, il lui offrait un pot et une bague. Mais il lui demanda de lui rendre visite à chaque fois qu'il aura l'occasion. A son retour, ce dernier suivait les maïs qui germaient et regagna son fief. Il présenta son offrande à son Oncle Ne NGUAKA NSOKA. En observant cela, son oncle lui a dit qu'on lui avait donné le pouvoir et lui demanda de rentrer à Buku dia Kiseke pour y résider. Celui-ci décida de rentrer et trouva Ne BUATU très agonissant. Quelque temps après, Ne BUATU succomba. Après la mort de Ne BUATU, Ne MAMONA quitta ce lieu pour aller ériger un nouveau village à Buku dia YIZA. Après la mort de ne MAMONA, Ne SAVU son neveu et les autres membres de famille descendirent à buku dia kimvambanu qui signifie lieu de séparation. C'est là que se situe l'actuel village de Kisavu.

II.6.2. Les potentiels éléments dont dispose l'enclave de Nsukuti-Kisavu

Un **ancien cimetière** qui est à Kibongila à la source de la rivière Nioka, qui a comme effet, interdiction de se soulager à proximité de 50 m de cet endroit sinon vous ne pouvez pas sortir de là si vous n'avez pas revu sept fois vos excréments.

Deux baobabs qui servent à maudire les personnes de sales besoins. Toujours à buku dia Kibongila.

Les figures 7 et 8 ci-après illustrent le vieux sépulcre et le baobab mystérieux de Kisavu.



Figure 6 : *Vue du Sépulcre*



Figure 7 : *Vue du Baobab mystérieux de Kisavu*

Source : D. Masuki (décembre 2019)

La chute de KUFU dans la rivière Luki. Là un non originaire de l'enclave peut faire la pêche pendant une journée, mais il n'aura jamais à pêcher un alevin. Même les autochtones doivent d'abord invoquer les esprits anciens avant de faire la pêche.

II.7. Village Kizulu

II7.1. Profil historique village kizulu

En dehors des enclaves villageoises, plusieurs villages périphériques de la Réserve ont été fusionnés en un seul village. C'est le cas par exemple du village Kizulu Nsanzi qui regroupe cinq villages (Kimboma, Kindulu, Kinsiandi, Kinzazi et Kizulu). Bien qu'habitant ensemble, chaque sous village de Kizulu Nsanzi dispose d'un chef de famille et de sa propre population. Depuis le regroupement de ces villages, la communauté de cette partie s'organisait autour de la famille et du clan. Les femmes comme les hommes, pouvaient être initiés et devenir membres d'une descendance qui devra nommer le chef de groupement ou d'une chefferie. Il existait plusieurs grades, un peu comme dans un gouvernement où existent plusieurs ministères. Pour accéder au rang supérieur, il fallait d'abord acquérir assez de savoir et témoigner de qualités telles que la capacité d'écoute, le sens du dialogue, la volonté de se placer au-dessus de la mêlée et le talent d'arbitrage lors des conflits. Il fallait être capable de ramener la paix et l'harmonie

au sein du village et des familles. Il y a un lieu à la famille où on intronise la personne ayant rempli toutes les conditions de passation au grade supérieur.

II.7.2. Point potentiellement touristique

Ledit lieu est une roche appelée « Roche de Kinzambi » qui joue deux (2) rôles. D'abord, elle joue le rôle d'une estrade où on place la personne à couronner. Pour introniser quelqu'un, on organise une grande cérémonie en invitant tous les chefs de famille, de terre et des clans de la contrée. La personne qui sera intronisée doit être initiée au préalable en lui expliquant les codes et les règles par des objets culturels tels que les masques, les statuettes, les ornements, les coiffures, mais aussi quelques éléments divers (plumes, cornes, queues d'animaux, etc...).

Ce lieu était bien aménagé, la personne à couronner est placée au-dessus de la roche et autour de la roche sont placés tous les chefs invités et enfin suivaient des chants, des danses et des proverbes qui permettaient à ces chefs, acteurs de la scène, de transmettre les règles du comportement idéal aux nouveaux initiés. Secondairement, son rôle était celui d'aider un nouveau couple qui a un problème de concevoir. Ici, on faisait appel à la plus vieille et le plus vieux de la famille. Tour à tour ils venaient faire pipi au-dessus de la roche pendant la journée et la nuit vers 00 heures on emmenait les deux partenaires et on étendait une natte sur laquelle ils vont s'accoupler pendant quelques heures et après, on les ramène chez eux au village pour aller finir leur aventure dans leur lit conjugal. Pendant ce temps, les vieillards emploient des paroles incantatoires en vue d'obtenir des effets surnaturels.



Figure 8 : Roche de KINZAMBI (Bloc UB 6, zone de transition)

Source : D. Masuki, (décembre, 2019)



Figure 9 : Vue des statuette utilisées pour l'intronisation des chefs

Source : D. N'Landu, décembre 2019

Dans les anciennes terres de la famille Kindulu existe une roche qu'on appelle « TSOKUDILA » ce qui signifie " imitation". Comme dans beaucoup de villages, la communication est toujours difficile, les gens utilisaient plusieurs moyens de communication (gong, coups de piston, etc.). La famille Kindulu, elle avait sa propre façon de faire parvenir le message à tous ses membres partout où ils sont dans le monde. Il suffit seulement que l'initié de la famille aille devant cette roche avec les noms des intéressés et commencer à appeler, un à un, ses membres de famille. L'appel se fait en criant, derrière la roche il y a un écho qui retourne mais qui va plus loin que le crie du chef et, c'est cet écho qui va arriver là où se trouve chaque personne voulue par la famille. Comme c'est leur coutume, dès qu'appelée, la personne comprendra sans doute qu'il s'agit d'un problème familial et va prendre toutes les dispositions possibles pour atteindre le chef de famille.



Figure 10 : Roche de Tsokudila (Bloc UB 6, zone de transition)

Source : D. Masuki (Déc.2019)

Les autres sites pourront être mise en exergue au fur et à mesure que la mission d'étude se poursuivra en faisant participer les communautés vivant dans et autour de la Réserve. Les images de ces sites sont reprises dans les annexes.

La figure 12 reprise en annexe illustre de façon synthétique, la carte des sites touristiques prospectés lors des descentes sur terrain.

III. STRATEGIES POUR LA REUSSITE DE L'ECOTOURISME DANS LA RBL

III.1. Objectifs de la stratégie

L'objectif global de la stratégie est de bien aménager les sites, planifier les visites dans la réserve pour générer des recettes et contribuer à la lutte contre la pauvreté des communautés riveraines.

III.2. Stratégies

Les objectifs spécifiques de ces stratégies visent à :

- ✓ Renforcer le processus d'information sur La réserve
- ✓ Plaidoyer auprès de la communauté riveraine à fournir des sites naturels à aménager pour la récréation du public ;
- ✓ Accroître considérablement la fréquentation de toute personne intéressée à la conservation de la biodiversité et à l'écotourisme afin d'impulser significativement le changement de comportements pour la conservation des ressources naturelles ;
- ✓ Améliorer les conditions de vie des populations riveraines en leur procurant de nouvelles sources de revenus, des emplois, l'ouverture économique et les détournant des prélèvements abusifs des ressources naturelles dans la Réserve ;
- ✓ Impliquer la communauté qui vit aux proximités des sites retenus afin de garantir leur viabilité, durabilité et leur maintenance.

III.3. Différentes composantes des stratégies

Les composantes des stratégies de réussite de l'écotourisme dans la RBL sont :

- La mobilisation des acteurs ;
- La restauration du patrimoine ;
- La valorisation du patrimoine ;
- La formation ;
- La promotion touristique.

III.4. Mobilisation des acteurs

Le développement de l'écotourisme repose sur la mise en œuvre de nombreuses actions dans divers secteurs d'activités. De plus, pour assurer une durabilité de l'activité, il importe de disposer d'une variété de produits touristiques qui contribuent à prolonger le séjour des clients et à les agrémenter.

La collaboration des gestionnaires et leurs partenaires avec les autres acteurs du secteur touristique national et international ainsi que les partenaires au développement, est donc une nécessité.

Les différents acteurs sont : les opérateurs du secteur (agences et compagnies, hôteliers, restaurateurs, transporteurs, gestionnaires d'autres sites touristiques, etc.), les partenaires au développement, les communautés riveraines de la RBL et la presse.

La mobilisation de ces acteurs a pour but de :

- Réunir tous ceux qui peuvent contribuer à la réussite de l'écotourisme dans la RBL ;
- Etablir une éthique et des principes d'une approche durable du développement écotouristique dans la RBL. (Définir le niveau d'intervention de chaque acteur, les normes de qualité, les actions de marketing, la formation et la gestion des personnels, les mesures de suivi et d'évaluation) ;
- Etablir des partenariats, des réseaux et entrevoir des concessions d'exploitation. En ce qui concerne les communautés riveraines, le développement écotouristique répond au double enjeu de leur plus grande implication dans la protection de l'environnement et de leur développement économique local, créateur d'emplois et de richesses. L'essentiel de l'animation du secteur doit être assuré par les communautés riveraines. Les populations rurales riveraines dans la RBL peuvent en plus obtenir des emplois, tirer parti de l'activité touristique par le développement de leurs sites culturels, les rites et cultures indigènes et également en fournissant des biens et services destinés à l'industrie du tourisme.

III.5. Restauration du patrimoine

La restauration du patrimoine est un préalable indispensable à la valorisation et à l'exploitation écotouristique. Elle permettra de remettre en bon état les sites existants dans la RBL afin de pouvoir attirer les visites écotouristiques même si aucun aménagement supplémentaire n'est apporté.

- Le renforcement de la sécurisation du patrimoine par la surveillance ;
- La réhabilitation des infrastructures existantes (postes d'entrée, guérites, campements, etc.) et

- La réhabilitation des voies nécessaires à la surveillance et à l'écotourisme.

III.6. Valorisation du patrimoine naturel

Elle a pour but de redonner une plus-value marchande aux sites touristiques. Il s'agit d'améliorer les infrastructures et les produits touristiques afin d'attirer le plus des visiteurs et d'accroître les recettes.

Dans la RBL, l'état actuel des ressources floristiques bien qu'entamé est toujours globalement satisfaisant. Cependant, les ressources fauniques sont quasiment appauvries. Par ailleurs la savane de MANZONZI mise en défens est actuellement en voie de sa restauration en biodiversité et est en train de se reconstituer petit à petit en espèces fauniques qui étaient en voies de disparition. Vu cet état de chose, la vision de la faune qui attire beaucoup plus les touristes ne peut être proposée à court terme dans la RBL, mais sera plus encouragée cet écosystème. Quant aux chimpanzés qui se sont déjà habitués à leur habitat de prédilection au Nord de la RBL (enclave de Kimbuya), il y a lieu de sensibiliser la population dans la lutte anti braconnage.

De gros efforts doivent donc être consentis pour valoriser la RBL par de nouveaux types de produits écotouristiques, à savoir :

- Réhabiliter les infrastructures touristiques traditionnelles ;
- L'animation et sensibilisation touristiques (musique folklorique traditionnelle, posters, affiches, calicaux, banderoles, signalisation, dépliants, etc.)
- Les aires de stationnement (parking, aires de campings, aires de repos) ;
- Les plateformes et points d'observation ;
- La création d'itinéraires sportifs de courte marche, de grande randonnée diurne ou nocturne, de motocyclisme (moto cyclotourisme) ;
- Des prestations nautiques : plongées dans les sites choisis et qui seront aménagés dans les rivières Ntozi et Luki ;
- La mise en place d'aires de grands loisirs (jeux, navigation dans les étangs piscicoles par des radeaux, danses, spectacles, etc.) ;
- La création de restaurants et de gîtes pour les nuits à l'intérieur de la RBL.

III.7. Animation touristique

Les animations témoignent le dynamisme des lieux et constituent un élément essentiel de l'offre touristique. Le manque d'animation est régulièrement cité comme l'une des raisons de la décroissance des fréquentations. L'organisation de jeux, d'expositions et de spectacles (Musique folklorique et des démonstrations des scènes culturelles) vivants peut largement inverser cette image d'immobilité et donner un souffle nouveau à la fréquentation des lieux.

III.8. Valorisation du patrimoine culturel des communautés vivant dans la RBL et ses environs

L'animation culturelle locale doit constituer l'essentiel de l'animation écotouristique. Il pourra s'agir de spectacles, danses avec port des masques ou d'expositions de produits de l'artisanat local. Pour cela, il faudra recenser et accompagner les populations locales à développer leur savoir et culture pouvant servir à l'animation.

III.9. Formation

La formation continue à l'écotourisme, l'éducation mésologique et environnementale seront en appui pour amener la population à souscrire à un nouveau code de bonne conduite, à changer le comportement vis-à-vis des patrimoines touristiques et culturels. Des panels d'annonces et des visites guidées devraient être organisés pour atteindre toutes les couches de la population à porter une attention particulière aux différents éléments touristiques identifiés et à promouvoir leur valorisation.

III.1. Promotion écotouristique

Le porte-à-porte est une stratégie à préconiser. Il s'agira de cibler des clients potentiels et d'aller auprès d'eux, leur présenter les atouts des sites touristiques. Le cas d'espèce, les cibles seront les entreprises, écoles, universités et associations ainsi d'autres clients nationaux et internationaux. La présentation de tarifs accessibles sera un moyen majeur d'attraction.

Cette promotion porte-à-porte se fera par les moyens suivants :

- ✓ L'organisation de réunions avec le public cible ;
- ✓ L'organisation de journées d'exposition ;
- ✓ La sensibilisation de la couche populaire intéressée et
- ✓ La promotion des sites par les médias locaux.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

A la lumière de ce bref condensé issu de la compilation des récits obtenus des enquêtes auprès des personnes ressources interviewées et de l'observation directe appuyée d'une fouille documentaire, renchérissons de la pertinence d'ériger un pool d'écotourisme dans la RBL et ses environs au vu des potentialités explorées.

L'écotourisme à développer à cette région constituerait un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, une des principales sources de revenus du pays en général et de la province du Kongo Central en particulier.

L'implication des communautés dans la gestion participative sera le leitmotiv pour la réussite et la sécurisation des lieux touristiques ciblés.

Ainsi, suggérons-nous que l'écotourisme soit inscrit comme un facteur de développement durable. Il devra donc correspondre aux critères édictés par de nombreux organismes internationaux (ONU, ONG, Gouvernements et agences attitrées), dont voici quelques-uns ci-dessous énumérés :

L'opérateur écotouristique devrait :

- Poser des actes concrets en vue de préserver, voire favoriser la restauration des écosystèmes présents ;
- Sensibiliser d'une manière attrayante et objective les touristes à la passion pour la biodiversité, source de toute vie et à la valorisation du savoir endogène en liens étroits avec l'homme et la nature et la nécessité de vivre en harmonie ;
- Utiliser des infrastructures de haute qualité environnementale (accueil, route, moto et autres moyens de transport pour favoriser l'accès aux sites touristiques et l'émergence du tourisme de vision et ciné génétique) ;
- Développer des activités en concertation avec l'autorité politique établie et la population locale en vue de répondre aux besoins locaux de développement et de conservation de la nature. Par ricochet, les revenus et autres bénéfices tirés de l'écotourisme pourraient directement profiter aux populations de l'aire concernée et à celles qui en sont riveraines. Ces ressources financières devraient être utilisées à bon escient pour renforcer la protection, gestion, restauration, conservation et surveillance de zones protégées.

Pour ce faire, il sera souhaitable que le partage juste et équitable des bénéfices socio-économiques et culturels engrangés de l'écotourisme se fasse en incluant toutes les parties prenantes, en accord éclairé en vue de promouvoir la gestion participative des ressources de la Réserve de Biosphère de Luki.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Aubreville A. 1938.** La forêt coloniale
2. **Baptist A.G. 1940.** Matériaux pour l'étude de l'économie rurale des populations de la cuvette forestière congolaise, Série scientifique, n°40
3. **Bruyns 1951.** De social economische Ontwikkeling voor de Bakongo. Inst. Roy. Col. Belge, sc.Mor. et Poli., "Mém. In 8°", XX, 3.

4. **Donis C.1948a.** Essai d'économie forestière au Mayumbe, INEAC. Bruxelles, Série scientifiques, n°37
5. **Etat indépendant du Congo-1961.**
6. **La voix du Congo profond 2012.** 3^{ème} édition
7. **Malengreau G. 1947.** De l'accession des indigènes à la propriété foncière individuelle.
8. **Michotte D. 1947.** Amélioration et appropriation du sol par les indigènes du Congo Belge.
9. **Mutambwe S. 1980.** La Luki et son bassin versant.
10. **Tshimanga T. 1975.** Les originaires du peuple Mukongo.



ANNEXES

FICHE TOURISTIQUE RESERVE DE BIOSPHERE DE LUKI

- Distance par rapport à Kinshasa : ± 500 Km, environ 6 heures de route par véhicule : prendre la route Kongo Central (RN n°1) et, après Matadi Kibala, toujours sur les quatre voies en direction du Kongo Central.
- Arriver à Matadi, chef-lieu de la province du Kongo Central, emprunter la route Boma.
- Traverser le pont Maréchal qui enjambe le fleuve Congo et suivre toujours cette route jusqu'à la Cité de Nsanda à la bifurcation route INGA, prendre à gauche. Passer par Kinzau-Mvuete jusqu'à Manterne prendre à droite, 5Km jusqu'à Mangala au carrefour, un panneau du projet « *Renforcement de la Résilience au Changement Climatique des Communautés Locales de Luki et Mai-Ndombe en RDC* », c'est là l'entrée à la Réserve de Luki.
- A 2 km de l'entrée, vous passez une guérite des écogardes, c'est le poste de contrôle, de là, 1 km de marche c'est le jardin botanique mellifère.
- A 50 m du jardin botanique, c'est le Sylvocafeier et l'Arboretum Minkuku et, après la rivière Luki à 100 m croisement de deux routes qui mènent toutes à la Station de Luki.
- Accessibilité en toute saison.
- Activités : promenade, marche, course, navigation et nage en eaux vives, grottes et roches de valeur culturelle et cultuelle, spectacle de danses et de masques et exposition de produits de l'artisanat local, clair de lune sur les plateaux, le plus gros arbre précieux de la forêt du Mayumbe RD Congolais, Forêts sacrées et vieux sépulcres préservées par les coutumes et tabous.
- Possibilité de logement : La nuitée en dur : chambre (lit 2 places pour le couple et lit superposée).

Il y a possibilité de se rendre (en véhicule puis à pied) dans différents sites touristiques et de faire des randonnées avec les Ecoguides qui informent sur la culture, la faune et la flore.

ITINERAIRES ET DISTANCE A PARTIR DE LA STATION DE LUKI

Sites touristiques	Itinéraire	Distance
Gros arbre (Grand Sipo)	Prendre le sentier écologique	1,3 km
Roche de Ndiondio	Prendre la route intérieure en passant par les blocs UH (à pieds)	16,85 km
Roche de Kimbuya (Nzau Ngubu)	Sortir à Mangala prendre route Nlemba, entrer par Nlemba (par moto)	30,4 km
Chute de Mbungi	Luki-Mangala-Manterne-Kinyididi sur la route Matadi (par véhicule et à pieds)	33,2 km
Vieux cimetière et baobab de Kisavu	Prendre la route Matadi avant 5 km de Kinzau-Mvute au village Kimuana Nzambi, prendre le gauche à 7 km de la grande route. (par véhicule ou par moto)	42,6 km
Savane Manzonzi	Prendre la route Matadi, entrer par Tumba Kituti à droite jusqu'au village Mao. Prendre encore la droite (par véhicule ou par moto)	44,1 km
Roches de Kinzambi et Tsokudila	Prendre la Route Matadi jusqu'au village Kizulu Nsanzi, entrer à droite (par véhicule ou par moto)	43,8 km
Grotte de Masevo	Prendre le sentier qui va à la limite nord de la Zone Centrale B	1,1 km
Jardin botanique mellifère	Sur la route Mangala	2, 8 km
Arboretum Minkuku et Sylvocafeier	Sur la route Mangala	2,75 km
Etangs piscicoles	Route Nkakala	2,1 km
Sylvocacaoyer	Route Mangala	0,86 km
Confluence Luki-Ntozi et rapide Luki	Au bas du camp des travailleurs prendre le petit sentier qui va à la rivière Luki	1,7 km
Régénération naturelle de Prioria	Au bas du camp des travailleurs	1,42 km
Grand KALUNGI	Sur le sentier écologique (à pieds)	1,1 km
Source de la Nkula	Sentier écologique quitter le sentier qui va au grand Kalungi prendre à gauche (à pieds)	1,3 km

Source : D. N'landu (décembre 2019)

**COORDONNEES GEOGRAPHIQUES DES DIFFERENTS SITES TOURISTIQUES DANS
RBL ET SES ENVIRONS**

N°	Village	Elément	Longitude	Latitude
01	Tsumba K.	Baobab, Rivière Nbidi		
02	Kinyididi	Chute de Mbungi	S-05°37'25,6''	E-013°11'55,6''
03	Kai-kua-Lunga II	Roche, forêt sacrée, Chute de Kalamu		
04	Kinzau Tsandanda	Vieux Cimetière, Rocher Rocher miraculeux Plateau avec présence d'un groupe de chimpanzés		
05	Kimbuya	Roche Nzau ngubu, Groupe des chimpanzés	S 05°32'07,8''	E-O 13°09'18,2''
06	Kisavu	Vieux cimetière, Baobab	S 05°31'57,0'' S 05°31'50,7''	E-O 13°14'13,9'' E-O 13°13'57,7''
07	Manzonzi	Savane mise en défens	S 05°44'39,4''	E-O 13°14'45,7''
08	Kinzambi Zolele	Roche de Kinzambi, Roche de Tsokudila	S 05°35'17,2'' S 05°35'46,7''	E-O 13°16'09,3'' E-O 13°15'48,2''
09	Makiobo Nzazi	Roche de Ndiondio	S 05°33'01,9''	E-O 13°09'22,5''
10	RBL	Jardin botanique mellifère	S 05°38'13,1''	E-O 13°05'00,4''
11	-''-	Arboretum Minkuku	S 05°38'06,9''	E-O 13°05'12,4''
12	-''-	Etangs piscicoles	S 05°38'00,1''	E-O 13°05'15,0''
13	-''-	Sylvo-caféier	S 05°38'00,2''	E-O 13°05'15,9''
14	-''-	Rapide - Luki	S 05°38'29,5''	E-O 13°06'17,7''
15	-''-	RNA à Tola	S 05°37'47,7''	E-O 13°06'13,0''
16	-''-	Confluence LUKI-NTOZI	S 05°38'02,9''	E-O 13°06'18,3''

Source : Etude sur terrain (décembre, 2019)

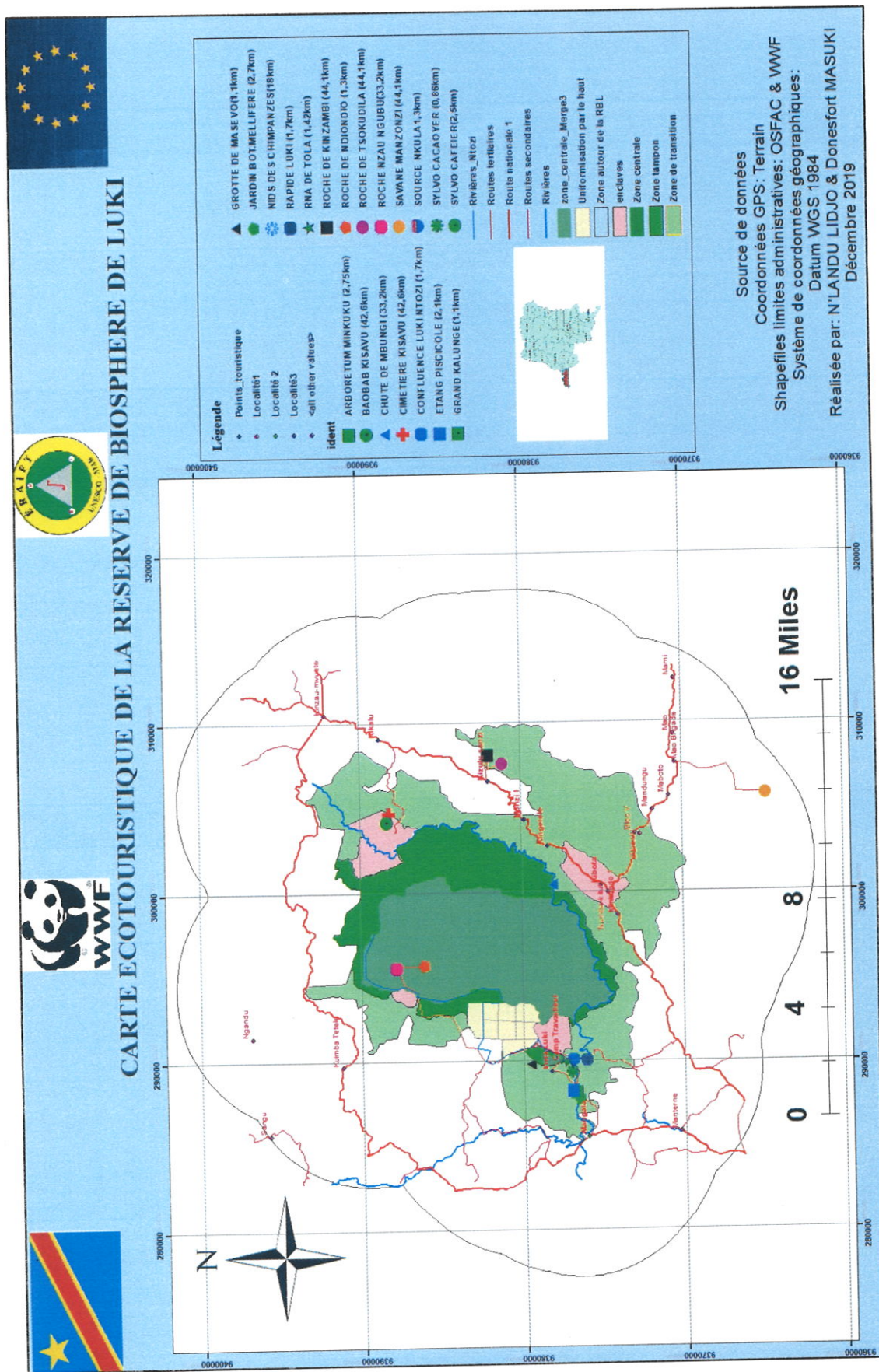


Figure 11 : Carte des sites touristiques prospectés

IV. QUELQUES VUES DES SITES



Figure 12 : Vue de l'arbre le plus gros de l'Afrique âgé de plus 400 ans

Source : D. Masuki (décembre 2019)

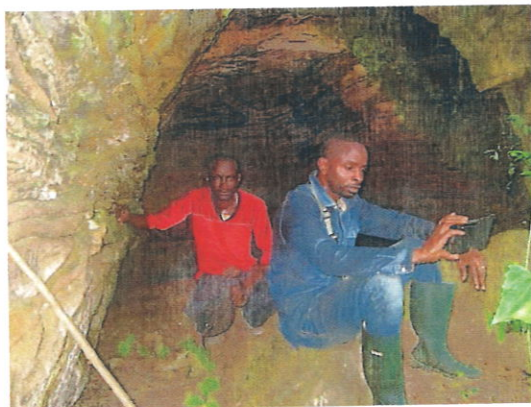


Figure 13 : Vue de la grotte de Masevo, zone centrale B de la RBL



Figure 14 : Etang piscicole au bloc 10 de la RBL



Figure 15 : Vue de la pépinière des plantes mellifères locales à Minkuku (bloc 10 de la RBL)



Figure 16 : Jardin botanique des plantes mellifères



Figure 17 : Confluence rivières Luki-Ntozi



Figure 18 : RNA au camp de travailleurs de l'INERA-Luki

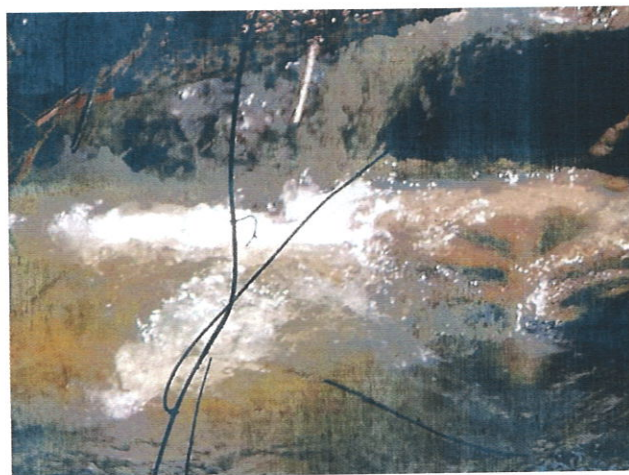


Figure 19 : Rapide de la rivière Luki



Figure 20 : KIZA KIAMBUNGI, zone centrale A de la RBL



Figure 21 : Peuplement d'*Entandrophragma angolensis* (Site d'expérimentation MAB)



